Nº 28
I

Resp Pf pl A 4-1

MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE LOMBEZ,

Qui ordonne des Prieres publiques pour demander à Dieu le rétablissement de l'ordre, & le retour de la paix dans le Royaume.

LETTRE DU ROI A M. L'ÉVÊQUE DE LOMBEZ.

A Versailles, ce 2 Septembre 1789.

MONS. l'Évêque de Lombez, vous connoissez les troubles qui désolent mon royaume; vous savez que dans plusieurs provinces, des brigands & des gens sans aveu s'y sont répandus, & que non contens de se livrer eux-mêmes à toutes sortes d'excès, ils sont parvenus à soulever l'esprit des habitans des campagnes, & portans l'audace jusqu'à contrefaire mes ordres, jusqu'à répandre

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

de faux Arrêts de mon Conseil, ils ont persuadé qu'on exécuteroit ma volonté, ou qu'on répondroit à mes intentions en attaquant les Châteaux & en y détruisant les archives & les divers titres de propriétés. C'est ainsi, qu'au nom du Souverain, le Protecteur né de la justice & au nom d'un Monarque, qui, je puis le dire, s'en est montré le constant défenseur pendant son règne, on n'a pas craint d'exciter le peuple à des excès, que les plus tyranniques oppresseurs auroient craint d'avouer. Enfin, pour augmenter la confusion & réunir tous les malheurs, une contrebande soutenue à main armée, détruit avec un progrès effrayant, les revenus de l'État, & tarit les ressources destinées ou au paiement des dettes les plus légitimes, ou à la solde des Troupes de terre & de mer, ou aux diverses dépenses qu'exige la sûreté publique.

Ce n'est pas tout encore; un nouveau genre de calamité a pénétré mon ame de la plus sensible affliction, mon Peuple, renommé par la douceur de ses mœurs & de son caractère, mon Peuple, dans quelques endroits, heureusement en petit nombre, s'est permis d'être l'arbitre & l'exécuteur de condamnations que les dépositaires des lois, après s'être livrés au plus mûr examen, ne déterminent jamais sans une secrète émotion.

Tant de maux, tant d'afflictions ont oppressé mon ame, & après avoir employé, de concert avec l'Assemblée nationale, tous les moyens qui restent en mon pouvoir pour arrêter le cours de ces désordres; averti par l'expérience des bornes de la sagesse humaine, je veux implorer publiquement le secours de la divine Providence, espérant que les vœux de tout un Peuple, toucheront un

Dieu de bonté & attireront ſur ce royaume les bénédictions dont il a tant de beſoin. La beauté des moiſſons dans la plus grande partie du royaume, ce bienfait devenu ſi néceſſaire & ſi précieux, ſemble annoncer que la protection du ciel ne nous eſt pas encore entiérement retirée, & nous aurons ainſi des actions de graces à joindre à nos prières. Accompagnez ces prières des exhortations les plus preſſantes, faites ſentir au Peuple, faites ſentir à tous mes ſujets que la proſpérité de l'État, que le bonheur des particuliers, dépendent eſſentiellement de l'exacte obſervation des Lois. La violence ne peut jouir qu'un moment de ſes ſuccès & de ſes proſpérités criminelles; on s'élève bientôt de toutes parts contr'elle, & les hommes qui rompent le pacte ſocial, ce fondement de la tranquillité publique, en reçoivent tôt ou tard la peine inévitable.

Nulle part, les fortunes ne ſont égales, & elles ne peuvent pas l'être; mais quand les riches vivent ſans défiance au milieu de ceux qui le ſont moins, leur ſuperflu ſe reverſe néceſſairement ſur l'induſtrie, le commerce & l'agriculture; & comme leurs jouiſſances ſont bornées par les lois immuables de la Providence, ſouvent ils ſont moins heureux que ceux dont la vie occupée par le travail, ſe trouve à l'abri du tumulte des paſſions. Mais ce que vous devez ſur-tout rappeler à mes ſujets, c'eſt qu'en raſſemblant autour de moi les Repréſentans de la Nation, j'ai eu principalement à cœur d'adoucir le ſort du Peuple par toutes les diſpoſitions qui me paroîtroient pouvoir ſe concilier avec les devoirs de la juſtice. Déjà, par un même eſprit, les Prélats, les Seigneurs, les Gentilshommes, les Hommes riches de tout état, ſe diſputent à

l'envi les moyens de rendre le Peuple plus heureux, & pour atteindre à ce but, ils offrent des sacrifices qu'on n'auroit pas eu le droit d'exiger d'eux. Exhortez donc tous mes sujets à attendre avec tranquillité le succès de ces dispositions patriotiques; éloignez-les, détournez-les d'en troubler le cours par des insurrections propres à décourager tous les gens de bien. Que le Peuple se confie à ma protection & à mon amour; quand tout le monde l'abandonneroit je veillerois sur lui; mais jamais dans aucun temps, il n'y a eu en sa faveur un concours plus général de volontés & d'affections de la part de tous les ordres de la société. Exhortez-le donc, au nom de la Religion, à être reconnoissant & à montrer ce sentiment par son obéissance aux lois de la justice; avertissez, instruisez ce bon Peuple des piéges des méchans, afin qu'il rejette loin de lui, comme des ennemis de la Patrie, tous ceux qui voudroient l'induire à des actes de violence, tous ceux qui voudroient le détourner de payer sa part des charges publiques, & le priver ainsi de l'honorable qualité de Citoyen de l'État.

Les divers impôts qui composent les revenus publics seront examinés dans le cours de l'Assemblée Nationale, ceux qui paroîtront trop onéreux seront remplacés par d'autres, & tous seront adoucis successivement par le ménagement & la régularité des perceptions; mais jusques à l'époque prochaine où les affaires seront arrangées, tous mes sujets ont un égal intérêt au maintien de l'ordre: car la confusion entraîne la confusion, & souvent alors la sagesse des hommes est impuissante pour remédier à la grandeur des maux & pour arrêter le progrès des inimitiés & des défiances mutuelles. Je ferai, pour le réta-

bliſſement de l'ordre dans les finances, tous les abandons perſonnels qui ſeront jugés néceſſaires ou convenables; car non pas ſeulement aux dépens de la pompe ou des plaiſirs du Trône, qui, depuis quelque temps, ſe ſont changés pour moi en amertumes, mais par de plus grands ſacrifices, je voudrois pouvoir rendre à mes ſujets le repos & le bonheur. Venez donc à mon aide, venez au ſecours de l'État par vos exhortations & par vos prières, je vous y invite avec inſtance, & je compte ſur votre zele & ſur votre obéiſſance.

Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Monſ. l'Évêque de Lombez, en ſa ſainte garde. Écrit à Verſailles le 2 Septembre 1789. Signé, LOUIS.

Et plus bas : DE SAINT-PRIEST.

Au dos eſt écrit : à Monſ. l'Évêque de Lombez, Conſeiller en tous mes Conſeils.

LEXANDRE-HENRI DE CHAUVIGNY DE BLOT, par la grace divine & l'autorité du Saint Siege Apoſtolique, Evêque & Seigneur de Lombez, Chanoine, Comte honoraire du Chapitre Noble de Brioude, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, *au Clergé Séculier & Régulier*, & à tous les fidelles de notre Dioceſe, Salut & Bénédiction.

Nous eſpérions, NOS TRÈS-CHERS FRERES, qu'en vous faiſant entendre notre voix pour la premiere fois depuis que la Providence nous a appellés au Gouvernement de ce Dioceſe, nous n'aurions à vous porter que des paroles de conſolation, nous n'aurions à vous préſenter que des aſſurances de bonheur; nous nous flattions qu'une des premieres fonctions du Miniſtere dont nous ſommes revêtus, nous appelleroit avec

vous dans nos Temples pour chanter des cantiques d'alégresse, pour remercier Dieu de ses nouveaux bienfaits, pour lui rendre des actions de graces de ce qu'il avoit daigné jetter sur nous un regard de bonté, & rendre à ce vaste Empire la protection particuliere à laquelle il dut pendant tant de siecles sa gloire & sa splendeur. Un motif aussi pressant, mais bien douloureux, nous ramene en ce jour au pied des Autels; la Lettre du Roi dont vous venez d'entendre la lecture, nous apprend que nous n'avons pas encore à nous réjouir de cette prospérité nouvelle, si long-temps attendue, si ardemment desirée. La tempête ménaçante gronde encore sur nos têtes, des nuages sinistres obscurcissent & retardent encore l'aurore de ces beaux jours trop tôt promis, annoncés trop tôt. Ils se préparoient ces beaux jours dans le Conseil du meilleur des Rois, ils avoient fait long-temps le sujet de ses méditations, ils avoient été toujours l'objet de ses desirs les plus ardens, de ses vœux les plus chers. Déja il avoit rendu à la Nation le plus ancien, le plus précieux de ses privileges; déja il s'étoit entouré des Représentans de cette Nation, si constamment fidele & sensible; déja, à l'exemple de notre vertueux Monarque, s'annonçoient, s'effectuoient de toute part les sacrifices les plus généreux; & voilà que la haine & la discorde s'emparent de tous les cœurs, de tous les esprits. Une inquiette agitation, une méfiance injuste, une impatience coupable commencent le désordre; le goût de la nouveauté, la passion de l'indépendance viennent accroître le mal, les insinuations perfides, les conseils pernicieux des ennemis de l'Etat, excitent par-tout le fanatisme & la sédition, mettent le comble à nos malheurs, & viennent ébranler le Trône & l'Empire jusques dans leurs fondemens. Bientôt se leve l'Eten-

dart de la révolte, bientôt commence la guerre la plus horrible, bientôt le ſang des Français coule à grands flots, & ce ſont des Français qui le répandent ; un pillage cruel, des condamnations arbitraires, des exécutions ſanglantes, l'anarchie, l'affreuſe anarchie & toutes les calamités qui en ſont la ſuite, viennent déſoler & déchirer le ſein de notre infortunée Patrie. Tous, juſqu'aux paiſibles habitans des Campagnes voient leur vie ménacée, leurs propriétés attaquées.

Ah ! détournons nos penſées de ces affligeans ſouvenirs. Heureuſes contrées que le Ciel favoriſa déja par un climat plus doux, par un ſol plus fertile, que la Providence éloigna du tourbillon des Cours & de leurs orages ; votre terre n'a pas été rougie par le ſang de vos freres, vous n'avez pas été témoin de toutes les horreurs qui ont fait ailleurs tant de malheureux & tant de coupables. Béniſſons, remercions la bonté céleſte qui a éloigné de nous & de nos foyers tant de fléaux qui affligent la Religion, outragent l'humanité, & qui font la honte de la Nation.

Conſervez, N. T. C. F., maintenez parmi vous cet eſprit de paix & de concorde qui aſſurera votre bonheur & votre tranquillité ; éloignez, repouſſez loin de vous ces hommes pervers, turbulens & téméraires, qui, pour vous émouvoir, cherchent à exagérer vos malheurs & les aggravent par les moyens même qu'ils vous indiquent pour les diminuer ; qui, en exaltant vos droits, ne peuvent que vous inſpirer une inquiétude également injuſte & dangereuſe ; qui, pour vous donner une criminelle activité, voudroient vous faire chercher dans le déſordre un bonheur chimérique : ce ſont vos véritables, vos plus cruels ennemis ; c'eſt ſur eux que vous devez porter votre colere & votre indignation ; c'eſt contre ces perturbateurs de la ſociété

& de l'ordre public que vous devez diriger ce fer dont la Patrie ne vous a armés, que pour la proteger & la défendre. Ils feront punis fans doute ces hommes méchans, & bientôt la main du Tout-Puiffant viendra venger fur eux l'honneur du Trône & celui de la Nation qui les défavoue.

Reconnoiffez, refpectez l'autorité des Lois qui vous ont gouverné jufqu'à ce jour : elles ne font pas encore abrogées ; elles ne font pas encore remplacées, & vous leur devez obéiffance & foumiffion ; c'eft de cette foumiffion que dépend la deftinée des *Empires. Jefus-Chrift n'a-t-il pas* prononcé anathême contre tout Royaume divifé contre lui-même? L'obéiffance aux Lois eft un des préceptes que fa fageffe nous a le plus recommandé ; réfifter aux Loix, c'eft réfifter à Dieu même: *qui legi refiftit ordinationi Dei refiftit.* La violence peut quelquefois faire taire les Lois ; mais les Lois ne fe taifent pas long-temps : néceffaires à la profpérité de l'État ; effentielles au bonheur des particuliers, elles reprenent tôt ou tard leur force & leur empire ; tôt ou tard elles fe vengent de leur filence fur ceux qui ont étouffé leur voix. Ah! craignez, N. T. C. F., d'être un jour leur victime; craignez auffi par une dangereufe impatience, par une effervefcence téméraire, de retarder le bien qu'on veut vous faire ! Vouloir prévenir la deftruction des abus, ce feroit la rendre impoffible ; ce feroit en faire l'ouvrage de la violence, qui ne bâtit que fur le fable; tandis qu'il doit être l'effet de la fageffe & de la prudence, qui feules peuvent bâtir pour la profpérité. posterité.

Attendez avec une paifible confiance les effets du zele de vos Repréfentans, & de la bonté paternelle du Monarque qui nous gouverne. Eh ! quel Roi mérita jamais plus que lui, notre tendreffe, notre amour & notre refpect ! Quel Roi fit jamais tant d'efforts & tant de facrifices pour le bonheur de fes Sujets ! Ne

trouveroit-i

trouveroit-il donc dans leur cœur qu'indifférence ou ingratitude? Les Français, si distingués par la douceur de leur caractere, & l'aménité de leurs mœurs ; si distingués sur-tout par leur amour, par leur inviolable fidélité pour leur Souverain, ne seroient-ils donc plus qu'un Peuple féroce & rebelle ? Des circonstances malheureuses peuvent ternir un moment leurs qualités brillantes & précieuses; mais ils sont toujours dignes de leurs glorieux Ancêtres; ils ont hérité de leur vertu magnanime comme de leur antique patrimoine. Ils sont toujours bons, sensibles, généreux ; ils auront toujours la même tendresse, le même dévouement pour leur Roi, & pour leur Patrie.

Accourez donc dans nos Temples, N. T. C. F. ; venez avec notre bon Roi, vous y prosterner aux pieds de l'Éternel ; c'est là qu'il aime à être invoqué ; c'est là qu'il a promis de se rendre propice aux vœux de ses Serviteurs : si des maladies contagieuses ; un air corrompu ; quelque infirmité ; quelque calamité afflige le Peuple de Dieu, qu'il reconnoisse les plaies de son cœur, & qu'il tende des mains suppliantes vers le Seigneur, dans sa sainte Maison, du haut de son Trône céleste, il exaucera sa Priere. *Si oborta fuerit in terra aut pestilentia, aut corruptus aer. . . . . Omnis plaga, universa infirmitas. . . . . Quæ acciderit omni homini de populo tuo Israel ; si quis cognoverit plagam cordis sui, & expanderit manus suas in domo hac, tu exaudies in cœlo & propitiaberis, lib.* 3, *Reg. cap.* 8. Venez avec notre Monarque gémir de nos malheurs, & implorer les secours de la Providence ; venez reconnoître avec lui que la sagesse & la prudence humaine n'ont que des moyens foibles & bornés, sans l'appui de l'Auteur de toute lumiere. Réunissons-nous, réunissons nos Prieres, pour qu'il daigne continuer à notre Roi ce don précieux qui fit la gloire de Salomon, & la prospérité d'Israel ; pour qu'il inspire aux

Français l'amour du bon ordre & la soumission aux Lois ; pour qu'il éclaire & dirige lui-même le Patriotisme de l'Assemblée, chargée de l'auguste & difficile fonction de régénérer nos Lois & notre Gouvernement.

A CES CAUSES, & en exécution des pieuses intentions de *Sa Majesté*, NOUS ordonnons que dans toutes les Eglises de notre Diocese, on fera lecture de la Lettre du Roi & de notre présent Mandement ; que pendant trois Dimanches consécutifs, à commencer du jour de la publication des présentes, il sera fait le *soir après Vêpres un Salut*, avec exposition du Très-Saint Sacrement ; on y dira les Prieres suivantes : le Pseaume 50, *Miserere mei Deus*, *&c.* Le Pseaume 19, *Exaudiat te Dominus*, *&c.*, dont on chantera trois fois le dernier Verset. *Domine salvum fac Regem*, *&c.* puis la Collecte *Deus Refugium*, l'Oraison pour le Roi, *Quæsumus*, *&c.* Le *Sub tuum Præsidium*, *&c.* Les Versets & Oraisons pour la Sainte Vierge, *le Tantum ergo*, & l'Oraison pour le Saint Sacrement ; le troisieme Dimanche on fera à l'issue de la Messe de Paroisse une Procession, à laquelle tous les Fidelles sont exhortés à se rendre, mais qui ne sortira sous aucun prétexte des limites de la Paroisse ; on y chantera en tout ou en partie suivant le cours & la durée de la Procession les Litanies de la Sainte Vierge, & celles de tous les Saints, afin d'implorer leur protection auprès de Dieu pour le Roi & pour son Royaume ; on dira également à cette Messe ainsi qu'à toutes les autres Messes de Paroisse & particulieres, pendant la tenue des Etats-Généraux, les Versets & les Oraisons pour le Roi, dont la Lettre sera relue à la Messe de Paroisse pendant les trois Dimanches susdits, ainsi que le présent Mandement, lequel sera publié & affiché par-tout où besoin sera.

Donné à Lombez, ſous notre ſeing, le Scel de nos Armes & le contre-ſeing de notre Secretaire, le deux Octobre mil ſept cent quatre-vingts-neuf.

† ALEX. HEN., Ev. de Lombez.

Par Mandement,

Bayeux, Secretaire.

A TOULOUSE,

De l'Imprimerie de Joseph Dalles, Imprimeur de Monſeigneur l'Evêque de Lombez, aux Arts & Sciences.